Questions orales

Des voix: Oh. oh!

M. Clark (Yellowhead): S'il veut connaître la position du gouvernement, le mieux pour lui serait de consulter cette vénérable publication parlementaire qu'est le hansard. Il la trouvera décrite noir sur blanc et, s'il est capable de faire une lecture suivie, il y verra peut-être plus clair.

Des voix: Oh, oh!

- M. Tobin: Cette réponse pousserait tout député sensé à se demander quelle distance sépare les oreilles du ministre et à en tirer la conclusion que l'espace entre les deux est plein de vide.
 - M. Hnatyshyn: George Baker comme chef.
- M. le président: Le ministre et le député sont à égalité. Si le député posait sa question directement, nous pourrions avancer.

L'INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je voudrais que le ministre nous éclaire à ce sujet, et de préférence de façon optimiste. Le premier ministre aurait tenu hier soir des propos dont il serait difficile de faire abstraction, et qui feront l'objet d'un long article de La Presse pendant le week-end. On croit comprendre que le premier ministre est disposé à envisager d'accorder une concession en acceptant un mécanisme de règlement des différends qui serait mis en place par étapes au cours d'une certaine période. C'est tout à fait différent de ce qu'il nous dit depuis plusieurs semaines.

Le secrétaire d'État insiste sur le fait que la position du gouvernement n'a pas changé. Veut-il nous dire que les paroles prononcées hier soir par le premier ministre dans *La Presse* correspondent à la position adoptée avec les négociateurs américains depuis plusieurs semaines? Si c'est le cas, les Canadiens se sont manifestement faits avoir par leur premier ministre et leur gouvernement.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord essayer de comprendre la question posée. Je pense qu'il s'agissait . . .

M. Tobin: Attention aux contrecoups. Répondez simplement à la question.

Des voix: Oh, oh!

- M. Clark (Yellowhead): Le député me conseille de faire attention aux contrecoups. Le problème est beaucoup plus grave au sein du caucus de l'opposition officielle que de notre côté. Cependant, selon nous, le mécanisme de règlement des différends est essentiel à la conclusion positive de toute négociation. Les Américains le savent. Ce qu'ils ont proposé au cours des entretiens qui ont été suspendus...
 - M. Tobin: Est-ce ce que nous avons proposé, oui ou non?
- M. Clark (Yellowhead): ... si le député voulait bien se taire pendant un instant—était inacceptable pour le Canada. La balle est dans leur camp ...

- M. Tobin: Qu'avons-nous proposé?
- M. Clark (Yellowhead): ... pour savoir s'ils reviendront avec des propositions plus acceptables pour nous. S'ils le font, nous les examinerons.
- M. Tobin: Vous ne répondez pas Joe, délibérément, et pour cause.

Des voix: Oh. oh!

M. McDermid: La source de tout savoir!

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LE DÉVELOPPEMENT DU NORD—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le gouvernement a annoncé la création d'agences de développement économique régional pour les provinces de l'Atlantique et l'Ouest. Une fois de plus, les Territoires sont, semble-t-il, laissés de côté. Le ministère de l'Expansion industrielle régionale a entrepris de procéder pendant six mois à des consultations auxquelles l'Assemblée des premières nations dit ne pas vouloir participer, car, à son avis, la décision a déjà été prise.

Le vice-premier ministre pourrait-il nous préciser à quel moment on pourra compter sur une structure tendant à favoriser le développement du Nord, afin d'obtenir le développement économique prévu?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)): Monsieur le Président, la députée parle de consultations auxquelles l'Assemblée des premières nations refuse de participer. Je voudrais lui signaler que des groupes du Yukon ont dit être disposés à participer à ces dernières, et il nous tarde de connaître l'opinion des intéressés. Nous avons mis en oeuvre le programme de développement économique destiné aux autochtones, et les habitants du Yukon en profitent. Nous examinons, à l'heure actuelle, des demandes en provenance de cette région.

La députée devrait aider les autochtones et les habitants du Yukon en les encourageant à participer à ces consultations.

LE PROCESSUS DE CONSULTATION

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au vice-premier ministre. Son collègue m'invite à encourager les gens à participer à ces consultations. Je serai certes heureuse de le faire. Il y a plus de deux mois, les dirigeants des Territoires ont écrit au ministre pour lui demander ce qui se passait et pour obtenir des précisions sur les consultations qui auront lieu. Ils n'ont reçu aucune réponse jusqu'à maintenant. Pourrait-il nous donner des explications?